

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 24

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 21/04/2026

Date d'affichage : 04/05/2026

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

L'an **deux mil vingt six, le vingt sept avril, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, Mme Laétitia SAPLANA, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ, Mme Carole OLEKHOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON.

**3 0 AVR. 2026**

Étaient absents excusés : M. Jean-Michel FOSSET, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Marie-Isabelle SALAS.

Étaient absents non excusés : M. Mohammed EL HABCHI, M. Derrick CAMPBELL.

Procurations : M. Jean-Michel FOSSET en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Muriel SCANDOLERA en faveur de Mme Marion DAIGNEAU, M. Sébastien MARRONCLES en faveur de M. Eric BRETON, Mme Marie-Isabelle SALAS en faveur de Mme Carole OLEKHOVITCH.

Secrétaire : M. Gérard STOQUERT.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-062**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote du Compte Financier Unique 2025**

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2313-1 et suivants,

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié prévoyant la mise en œuvre d'un compte financier unique,

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public qui vient se substituer au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public,

Considérant que le Compte Financier Unique vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion,

Considérant que le Compte Financier Unique traduit les résultats financiers de l'exercice 2025 comme suit :

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	17 000,00	402 518,34	419 518,34
	Recettes réalisées (1)	B	16 553,25	417 593,95	434 147,20
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	30 000,00	376 700,00	406 700,00
	Dépenses réalisées (1)	E	24 071,24	364 948,51	389 019,75
	Restes à réaliser	F	3 300,00	0,00	3 300,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-7 517,99	52 645,44	45 127,45
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	23 932,07	-25 818,34	-1 886,27
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	16 414,08	26 827,10	43 241,18
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-3 300,00	0,00	-3 300,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	13 114,08	26 827,10	39 941,18

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

10108 - CENTRE DE LOISIRS LA FORGE

Exercice 2025

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés</b>	<b>B</b>

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>CENTRE DE LOISIRS LA FORGE</b>					
Investissement	23 932,07		-7 517,99		16 414,08
Fonctionnement	-25 818,34		52 645,44		26 827,10
Sous-Total	-1 886,27		45 127,45		43 241,18
<b>TOTAL III</b>	-1 886,27		45 127,45		43 241,18
<b>TOTAL I + II + III</b>	-1 886,27		45 127,45		43 241,18

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous :

**I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**A – DEPENSES :**

Chap. 002	Le réalisé 25.818,34 € a trait à la reprise de résultat de la section de fonctionnement du CFU 2024.
Chap. 011	<p>Le prévu était de 217.000 €. Le réalisé est de 207.802,79 €. Il se ventile en :</p> <p><b><u>Compte 60 : Achats et variations de stocks :</u></b>                  Prévu : 55.500 €. Réalisé : 50.667,90 €.                  Les dépenses ont trait aux fournitures eau, électricité pour 30.073,64 €, à l'achat de petits équipements et fournitures pour 6.230,24 €, de carburants pour 2.867,55 € et autres matières at fournitures pour 11.496,47 €.</p> <p><b><u>Compte 61 : services extérieurs :</u></b>                  Prévu : 153.600 €. Réalisé : 152.698,67 €.                  Les dépenses ont trait aux locations mobilières pour 124 € (abonnement TPE), aux locations immobilières pour 6.852,20 € (refacturation au Camping La Sapinette), à la maintenance et entretiens divers 5.325,22 € et sous-traitance pour 140.397,25 € (Bruno Traiteur, prestations activités, analyses des eaux)</p> <p><b><u>Compte 62 : Autres services extérieurs :</u></b>                  Prévu : 7.900 €. Réalisé : 4.436,22 €.                  Les dépenses ont trait aux annonces/insertions/catalogues/imprimés pour 230 €, au remboursement de frais de déplacement pour 144,63 €, aux frais de télécommunication pour 520 €, aux commissions CB pour 114,23 €, à l'affiliation FUAJ pour 250,88 et à la redevance des ordures ménagères pour 3.176,48 €.</p> <p><b><u>Compte 63 : Impôts et taxes :</u></b>                  Prévu : 0 €. Pas de réalisation.</p>

Chap. 012	Le prévu était de 142.000 €. Le réalisé est 140.592,47 €. A trait aux dépenses de personnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titulaire : 1 temps complet sur 6 mois et demi</li> <li>• Titulaire : 1 temps complet sur 6 mois et demi</li> <li>• Titulaire : 1 titulaire non complet</li> <li>• 5 Saisonniers activités à temps non complet</li> <li>• 2 saisonniers hébergement à temps non complet</li> </ul>
Chap. 65	<u>Autres dépenses de gestion courante</u> : Le prévu : 500 €. Réalisé : 0 €
Chap. 67	<u>Charges exceptionnelles</u> : Prévu : 200,00 €. Pas de réalisation.
Chap. 042	Le réalisé 16.553,25 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.

**B – RECETTES :**

Chap. 013	Le réalisé de 4.760,98 € correspond aux indemnités journalières d'un agent titulaire en maladie.
Chap. 70	Le réalisé de 347.858,05 € a trait aux produits des recettes de séjour et activités.
Chap. 75	Le réalisé de 64.974,92 € a trait à la convention de partenariat avec « Nature pour tous » pour de l'hébergement.

**II- SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**A – DEPENSES :**

Chap. 20	Pas de réalisation.
Chap. 21	Le réalisé de 24.071,24 € correspond à : <ul style="list-style-type: none"> <li>1.360 € : Système de sécurité incendie</li> <li>1.956 € : Robinet incendie armé camping la forge</li> <li>5.789,40 € : L'achat de tentes dortoir</li> <li>2.685,34 € : L'achat de lits de camp pour tente dortoir</li> <li>1.642 € : Achats de cages et filets handball</li> <li>10.638,50 € : L'achat de divers matériels de canoë, raft et via ferrata</li> <li>RAR de 3.300 € pour une facture de Gédimat pour des travaux de sol</li> </ul>

**B – RECETTES :**

Chap. 040	Le réalisé 16.553,25 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.
Chap. 001	Le réalisé 23.932,07 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CFU 2024.

A cet effet, M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver le Compte Financier Unique 2025 établi par Mme La Comptable Public
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

M. Le président se retire, M. Yves RAYNAUD, Maire Délégué, préside la séance, demande de bien vouloir approuver par chapitre et par section le Compte Financier Unique 2025, tel que sus visé et demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Rapporteur,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés par 24 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

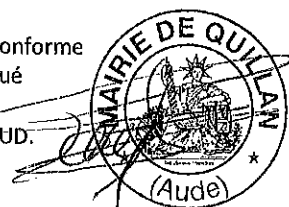
Le secrétaire,

M. Gérard STOQUERT



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire délégué

M. Yves RAYNAUD.



2026-062

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-30T11-10-21.00 ( MI269484116 )

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20260430-2026-062-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote  
du Compte Financier Unique 2025

Date de décision : Apr 30, 2026 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MA-DEL-2026-062.PDF](#)

Préparé  
Transmis  
Accusé de réception

Date 30/04/26 à 11:10  
Date 30/04/26 à 11:10  
Date 30/04/26 à 11:17

Par [JORDAN Edouard](#)  
Par [JORDAN Edouard](#)